



attac – Neuchâtel

André Babey
Soguel 13
2035 Corcelles

Corcelles, le 22.01.2002

Aux médias
Aux journalistes

Madame, Monsieur,

Suite à la décision de Nestlé de retirer sa demande de concession, je vous invite à publier le communiqué suivant . Je vous remercie et vous envoie mon salut le meilleur.

Communiqué Attac gagne contre Nestlé à Bevaix

C'est avec une grande satisfaction qu'Attac-Ne a pris connaissance du retrait de la demande de Nestlé pour obtenir une concession d'eau à Bevaix.

Attac se réjouit de cette victoire , car c'en est une, et contre une multinationale puissante comme Nestlé. Attac insiste sur les points suivants :

- 1- Nestlé se retire parce qu'Attac-Ne a organisé des démarches citoyennes auprès de la population de Bevaix. Une assemblée d'information sur les enjeux de la demande de concession d'eau a rencontré un succès important.
- 2- Plus de 120 citoyens ont envoyé une lettre d'opposition à la demande de concession d'eau de Nestlé auprès de l'Etat de Neuchâtel. A ce jour, le Château n'a donné aucune réponse à ces diverses oppositions qui soulevaient aussi bien l'impossibilité juridique d'accorder une telle concession dans le cadre légal actuel, que la position de principe sur le fait que l'eau est un bien commun inaliénable, non-commercialisable, puisqu'elle nous est donnée.
- 3- Attac souhaite qu'un vrai débat public s'instaure autour de l'eau, bien commun et patrimoine de l'humanité. L'eau est le bien le plus précieux que nous recevons gratuitement avec la vie. Le sol et l'air font aussi partie de ce patrimoine commun de l'humanité.
- 4- En faisant un travail d'information et de formation auprès de tous les citoyens, Attac affirme clairement qu'un autre monde est possible. Pas celui de la rentabilité au détriment des citoyens, de tous les citoyens, pas celui du yoyo boursier au détriment du respect de la vie et des peuples , surtout les plus pauvres. Nous voulons un monde de justice basé sur le respect et la distribution des richesses.
- 5- En gagnant contre Nestlé, à propos d'une demande de concession d'eau, Attac espère que les citoyens de notre pays et du monde comprendront qu'il est possible de faire reculer les profiteurs de tout crin. En protégeant l'eau contre les profiteurs, nous protégeons notre avenir, celui de chaque être humain vivant sur "nos" terres et notre terre.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à cette lutte pour garder l'eau entre les mains des services publics. Merci à Pro Natura qui s'est joint aussi à ce combat.

Au nom d'Attac-Ne
Le président : André Babey